

L'ajournement

M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je réponds aux questions soulevées par le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria). Il a soulevé cette question pour la première fois à la Chambre des communes le 3 mai dernier, comme en témoigne la page 4380 du hansard.

Le 24 janvier 1985, M. Brian O'Regan, vice-président des affaires publiques à la Northern Telecom, a demandé au Canada de se charger d'une mission officielle, afin d'appuyer les efforts déployés par la Northern Telecom dans le but d'obtenir du gouvernement algérien un contrat de 487 millions de dollars représentant 7,000 années-personnes de travail pour les Canadiens sur une période de cinq ans. Cette demande a été appuyée par les fonctionnaires des ministères des Communications et des Affaires extérieures et soumise ensuite au ministre des Communications (M. Masse).

Le principal objectif de cette mission officielle était d'appuyer la soumission de la Northern Telecom. Étant donné les intérêts commerciaux considérables de sociétés canadiennes dans diverses entreprises en cours en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, on a jugé opportun et utile que le ministre profite de cette demande de la Northern Telecom pour montrer l'appui que le gouvernement fédéral entendait apporter à ces sociétés.

Il s'agissait notamment de Radio-Canada International, de Bell Canada International, ainsi que d'autres sociétés canadiennes dont les projets menés à bien jusqu'à alors s'élevaient à 400 millions de dollars auxquels il fallait ajouter un milliard de dollars en contrats possibles.

Les travaux de planification préliminaires en prévision d'une visite en Algérie étaient en cours et le ministre des Affaires extérieures a réclamé par l'entremise de la direction générale des Relations internationales du ministre des Communications que le ministre soit présent à l'ouverture de la nouvelle ambassade du Canada à Riad, en Arabie Saoudite. En outre, les fonctionnaires du ministre des Communications ont informé le ministre qu'une société de Montréal cherchait à obtenir un contrat important de gestion avec l'Arabie Saoudite. Étant donné que ce contrat était du ressort du M. Kayal, ministre des Postes, du Téléphone et des Télécommunications du royaume, on a prévu une réunion entre les deux ministres, afin de discuter du contrat et de renouveler la collaboration entre le Canada et l'Arabie Saoudite.

Comme d'habitude, on a envisagé la possibilité de vols commerciaux, mais étant donné que le ministre devait, le 9 avril, prendre la parole lors de la conférence de l'Association canadienne de télévision par câble, à Toronto, et qu'il devait également être présent lors de la réunion du comité chargé des priorités et de la planification le 16 avril, et compte tenu des fêtes religieuses qu'on doit observer lorsqu'on se trouve dans des pays musulmans, on a rejeté cette solution.

Pour bien montrer les problèmes de logistique que posait ce voyage en Algérie, il faut remarquer que les deux adjoints ministériels, qui ont accompagné le ministre durant sa visite au Moyen-Orient, se sont rendus à Paris par un vol commercial où ils ont dû attendre 36 heures avant de pouvoir obtenir une place sur un avion à destination d'Alger.

Le député a fait également certaines déclarations en grande partie inexacts lors d'une entrevue radiodiffusée en avril dernier. Premièrement, le ministre ne s'est pas rendu en Israël comme le prétend le député. L'escale en Grèce était une escale

technique obligatoire, conforme au règlement du ministère des Transports. Cette escale n'a été demandée ni par le ministre ni par l'un des passagers.

J'espère, monsieur le Président, que ces renseignements répondent à certaines préoccupations du député. Je serais heureux de répondre à toutes les autres questions qu'il voudra me poser à une date ultérieure.

● (1830)

L'ÉNERGIE—A) L'ANNONCE DE LA FERMETURE DES USINES D'EAU LOURDE AU CAP-BRETON B) LA POSITION DU GOUVERNEMENT C) LA POSITION DU MINISTRE

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler d'une question que j'ai posée au ministre des Finances (M. Wilson) le 24 mai dernier au sujet de l'annonce de la fermeture des usines d'eau lourde du Cap Breton, à Glace Bay et à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse.

A l'époque, j'ai déclaré à la Chambre, et en particulier au ministre des Finances, que certaines garanties ont été données aux travailleurs de ces deux usines avant l'annonce précise faite dans le budget. Pour la gouverne de Votre Honneur qui, j'en suis sûr, se préoccupe des travailleurs et leurs familles, dans ma circonscription et dans la région de Port Hawkesbury, je veux rappeler les propos de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) qui a déclaré à quelques reprises que ces usines ne fermeraient pas tant qu'on ne trouverait pas un autre emploi aux travailleurs visés. En réalité, elle a signalé que ses projets de fermeture des deux usines d'eau lourde n'entreraient en vigueur que lorsqu'on aurait trouvé un autre emploi pour les travailleurs déplacés.

Depuis la fermeture des deux usines d'eau lourde, aucun nouvel emploi n'a été offert à ces travailleurs, absolument rien. Leur syndicat et les représentants de la direction se sont mis d'accord au sujet d'un programme d'indemnité, lequel va au-delà de la convention collective. Ce programme est plutôt maigre, il faut le dire. Il ne prévoit absolument rien dans certains secteurs importants. Cependant, compte tenu de la position du syndicat, qui s'est efforcé de représenter ces travailleurs du mieux possible, c'est tout ce que la direction et le gouvernement étaient disposés à faire pour ces employés. Le plus gros problème c'est de leur trouver un autre emploi.

Le ministre des Finances, le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) ont donné l'impression à bon nombre de journalistes qu'une offre précise et intéressante serait faite aux travailleurs. Tout ce que les gouvernements conservateurs d'Ottawa et de la Nouvelle-Écosse ont fait, c'est de publier des communiqués de presse. Aucune mesure concrète ou précise n'a été prise pour cette région du pays par le gouvernement conservateur de la province ou le gouvernement fédéral. Certaines mesures auraient pu et peuvent encore être prises en vue de déménager les travailleurs et d'affecter des fonds aux usines automobiles, que ce soit Hyundai ou d'autres fabricants étrangers. Le gouvernement se désintéresse des travailleurs de cette région du pays. C'est toujours la même rengaine, la théorie chère au gouvernement conservateur à Ottawa, des répercussions en cascade. Le point central de la thèse est très clair: espérons que, un bon jour, lorsque les régions plus riches auront créé davantage de richesses et d'emplois, comme par miracle les régions moins bien nanties vont finir par en profiter elles aussi.